

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
 DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 19 OCTOBRE 2021**

N° 2021_53
COMMUNE DE PIERREFONDS
DEPARTEMENT OISE
ARRONDISSEMENT COMPIEGNE
Nombre de conseillers : En exercice : 19 Présents : 13 Absents : 2 Pouvoirs : 4

L'an deux mille vingt et un, le 19 octobre à 19h, le Conseil Municipal de PIERREFONDS, dûment convoqué le 14 septembre, s'est réuni dans la salle du conseil en mairie, sous la présidence de Madame Florence DEMOUY, maire.

Présents : Madame Florence DEMOUY, Monsieur Gilles PAPIN, Madame Emmanuelle LEMAITRE, Monsieur Jean-Jacques CARRETERO, M. Gérard LANNIER, Madame Hélène DEFOSSEZ, Madame Karine DUTEIL, Monsieur Stéphane DUTILLOY, Madame Laetitia PIERRON, Madame Elsa CARRIER, Monsieur Romain RIBEIRO, Monsieur Jean-Claude THUILLIER, Monsieur Michel LEBLANC

Absents :
 - Madame Delphine DECKER
 - Monsieur Ronan TANGUY

Pouvoirs :
 - Monsieur Joachim LUDER à Monsieur Romain RIBEIRO
 - Madame Virginie ANTHONY à Madame Elsa CARRIER
 - Monsieur Philippe TOLEDANO à Madame Laetitia PIERRON
 - Madame Marie-Alice DEBUISSER à Monsieur Michel LEBLANC

Secrétaire : Madame Karine DUTEIL

Objet : Tarification 2022

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal une nouvelle tarification, applicable à partir du 1^{er} janvier 2022.
 Toute emprise sur le domaine public doit faire l'objet d'une demande au préalable en mairie.

	Tarif proposé
EMPRISES COMMERCIALES	
Terrasses, Étals -	
Pour les surfaces inférieures ou égales à 80 m ²	3€ par m ² et par mois
Pour les surfaces supérieures à 80 m ² et inférieures ou égales à 200 m ² - tarification forfaitaire	En dehors de la zone hyper centre : 2500 € Zone hyper centre : 3500 €
Pour les surfaces commerciales supérieures à 200m ² et inférieures à 300 m ² - tarification forfaitaire	En dehors de la zone hyper centre : 3500 € Zone hyper centre : 4500 €
Chevalets, panneaux publicitaires, drapeaux, distributeurs de magazines ou autre par unité par an – Limité à 2 par établissement	60 €
Occupation temporaire de voirie pour travaux (benne, dépose de matériaux, demande de réservation d'une place...) – par m² et par jour	1,40 €
Supplément électricité (si utilisation d'un compteur de la commune pour l'éclairage de la terrasse ou de l'étal)	1€ / jour

La zone hyper centre est définie par la place de l'hôtel de ville.

Les chevalets, panneaux publicitaires... devront être placés à une distance raisonnable et au droit des établissements et leur installation sera possible sur les trottoirs dont la largeur est égale ou supérieur à 1,40m (conformément à l'arrêté du 15 janvier 2007 portant application du décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics).

MARCHE HEBDOMADAIRE : droit de place	
Le mètre linéaire à l'année	60 €
Le mètre linéaire à la semaine	2,5 €
Supplément électricité à la semaine / à l'année	1 € / 50 €

MARCHE CAMPAGNARD : droit de place	
Le mètre linéaire à l'année	
Le mètre linéaire par mois	
Supplément électricité au mois / à l'année	1 € / 12 €

FOYER NAPOLEON :	
Tout le local hors week-end et fête (une journée en semaine)	
Associations de Pierrefonds	Gratuit (intérêt général)
Pétrifontains	100 €
Location pour week-end et fête (Forfait deux jours) tout le local	
Associations de Pierrefonds	Gratuit (intérêt général)
Pétrifontains	250 €
Caution à la réservation	
Pétrifontains	100 €
Utilisation supplémentaire par jour	
Pétrifontains	45 €
PARKING FOOT (par jour)	700 €

TAXE D'AMENAGEMENT (%)	2.3 %
-------------------------------	-------

CIMETIERE :	
Caveau provisoire	
Premier mois	20 €
Deuxième mois	45 €
Troisième mois	90 €
Concession :	
Perpétuelle	500 €
Cinquantenaire	200 €
Trentenaire	100 €
Plaque - urne	90 €

PHOTOCOPIES / FAX:	
Actes communaux	0.25 €
Autres	1 €

PARKING FOYER NAPOLEON - TARIF TRIMESTRIEL	
Riverains	60 €

LOGEMENT FOYER NAPOLEON	
Participation eau (à l'année)	250 €
Participation chauffage (au trimestre)	200 €

CIRQUES OU DIVERS	
Installation	120 €
Caution avec constat contradictoire	160 €

BIBLIOTHEQUE	
Abonnement par an et par personne :	
Adultes et enfants à partir de 6 ans	3 €
Enfants de 5 ans et moins	GRATUIT
Gestion informatisée des prêts :	
Carte de départ	GRATUIT
Remplacement en cas de perte	2 €
Pénalité de retard (par document et par semaine)	1 €

Vote : Abstentions : 3 (M. LEBLANC, M. THUILLER, Mme DEBUISSER)
Pour : 14

Fait et délibéré le 19 octobre 2021
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Madame Florence DEMOUY



Florence Demouy